



Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

Paris, le 15 avril 2021

Monsieur le Ministre,

L'intersyndicale de la voie professionnelle exige de la considération et des moyens pour cette voie de formation sous statut scolaire. Comme toujours, nous avons appris par les médias, et en même temps que le reste de la population, la décision de fermeture des établissements scolaires le 31 mars. Cette annonce, symbole de l'impréparation dont fait preuve le ministère depuis le début de la crise sanitaire, impacte très lourdement, une fois encore, les lycéennes et lycéens professionnels et les personnels.

La voie professionnelle, une voie toujours plus reléguée

En effet, ce troisième confinement conjugué au réaménagement des vacances scolaires de printemps percute les CCF, les PFMP et l'organisation des établissements. Déjà maintes fois repoussées, les certifications des PFMP doivent dorénavant faire l'objet de précisions réglementaires urgentes dans toutes les filières. Le nombre de CCF obligatoire doit aussi être revu afin de permettre aux enseignant·es et aux élèves une fin d'année la moins compliquée possible. De plus, les épreuves ponctuelles du Bac Pro 3 ans restent encore programmées quasi en l'état ! Des sujets aux choix doivent être envisagés afin de ne pas pénaliser les élèves. Votre posture a conduit les élèves de la voie pro et les PLP dans des difficultés grandissantes. Pourtant nos organisations syndicales n'ont eu de cesse de vous alerter et de vous faire des propositions qui auraient permis d'éviter l'anxiété et la pagaille que nous vivons aujourd'hui.

Aménager la session des examens 2021

En raison de l'incertitude sanitaire et au regard du déroulement chaotique de la scolarité de nos élèves depuis deux ans, avec un enseignement à distance inopérant et particulièrement pénalisant, nous vous demandons, en premier lieu, d'arrêter enfin des modalités d'examens réalistes. Nous réitérons notre demande de neutralisation de l'épreuve du Chef-d'œuvre pour les CAP dont l'enseignement, au-delà de sa vacuité de fond pour de nombreuses spécialités, et la préparation orale de nos élèves n'ont pu être correctement mise en œuvre.

Organiser la reprise en mai

Sur le plan sanitaire, étant entendu l'inquiétude des personnels, des élèves et des familles, nous vous demandons :

- de publier la planification **précise** de la vaccination pour les agents de l'Éducation Nationale ainsi que les modalités d'accès à la vaccination.
- de mettre à disposition des tests ou autotests pour chaque personne (adulte ou élève) fréquentant les établissements scolaires, dès la reprise en présentiel.

- de mettre en place les conditions de sécurité sanitaire optimum pour une reprise sereine avec des protocoles rigoureux – et notamment un cadrage national concernant les demi-groupes, des purificateurs d'air....

Préparer la rentrée et donner à la voie scolaire professionnelle des moyens pour permettre à toutes et tous les jeunes de réussir

Malheureusement, la sortie de la crise sanitaire, dont nul ne peut prédire la date, ainsi que les choix économiques opérés nous mènent vers une crise économique et sociale sans précédent qui s'amorce dès à présent. Le diplôme et la qualification ont un rôle protecteur indéniable dans cette période. Il est donc indispensable dès maintenant d'ouvrir des places dans les filières scolaires des lycées professionnels publics pour accueillir les jeunes. Le choix d'engager plus de 4 milliards d'euros, en plus des sommes habituelles, pour « sauver » l'apprentissage n'est aucunement la solution. Il faut flécher des moyens dans la voie professionnelle seule apte à sécuriser leurs parcours.

C'est pourquoi, l'intersyndicale de la voie pro demande :

- L'annulation des suppressions de postes de PLP,
- un recrutement massif de PLP pour des enseignements généraux et professionnels dans des classes à effectifs réduits,
- l'abandon des dispositifs de la transformation de la voie professionnelle afin de redonner du temps aux enseignements généraux et professionnels,
- la possibilité de demeurer dans le dispositif UP2A, au-delà d'un an pour les élèves qui en ont besoin,
- la création de places du CAP au BTS dans les LP,
- la création et la rénovation de nouvelles filières permettant de relever les défis pour des emplois respectueux de l'environnement,
- une augmentation des recrutements et des moyens alloués aux MLDS.

Ces mesures sont des conditions sine qua non pour permettre le rattrapage réel par nos lycéen·nes ou futur·es lycéen·nes, des savoirs et savoir-faire non acquis en raison de la scolarité chaotique de ces deux dernières années.

Dans l'incertitude de la situation sanitaire en septembre prochain, nous vous demandons d'accompagner cette mesure d'une recherche de locaux supplémentaires, auprès notamment des collectivités territoriales, qui pourraient accueillir une partie des élèves et des professeurs.

Pour redonner un avenir à la jeunesse, il est temps de reconsidérer l'Éducation comme un investissement et non plus comme un coût pour la collectivité.

Pour la CGT Educ'action
Patrick DÉSIRÉ
Secrétaire général

Pour le SNUEP-FSU
Sigrid GÉRARDIN
Secrétaire générale

Pour le SNEP-FSU
Benoit HUBERT
Secrétaire général

Pour le SNALC
Jean-Rémi GIRARD
Président

Pour Sud Éducation
Fatna SEGHROUCHNI
Co-secrétaire générale

Pour la CNT
Erwan CHASLES
Secrétaire général